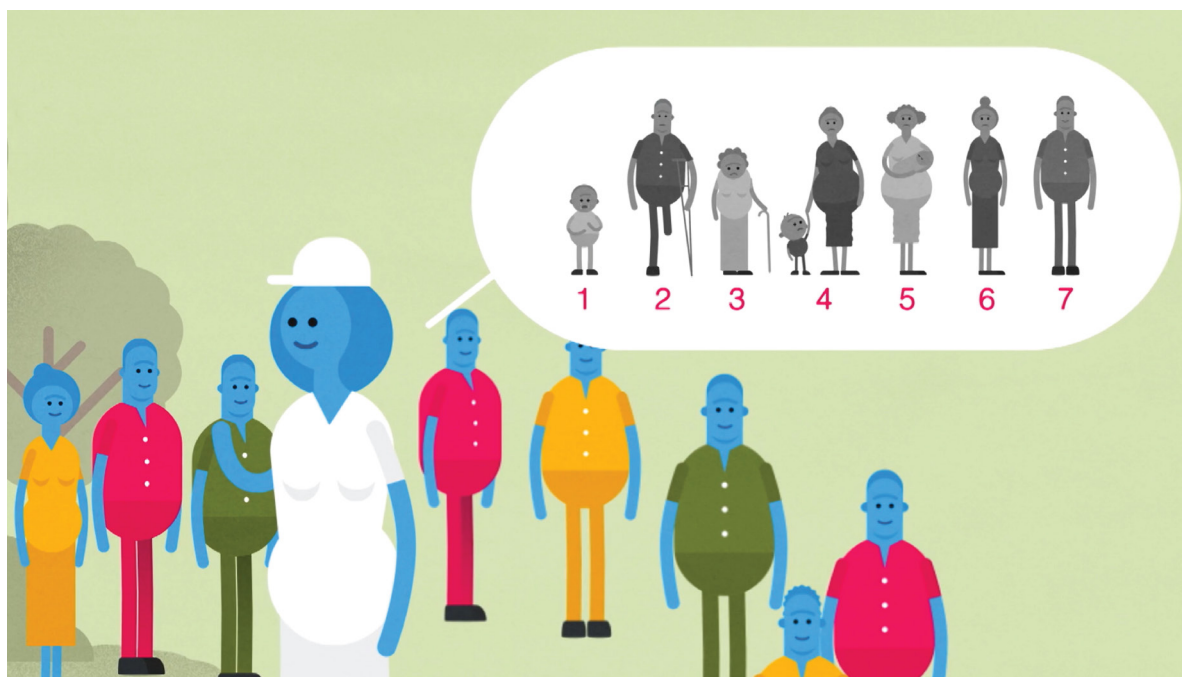


POST SUIVI DE LA DISTRIBUTION POUR LES PROGRAMMES D'HÉBERGEMENT

CONSEILS POUR UNE PROGRAMMATION
INCLUSIVE



PREMIÈRE ÉDITION

REMERCIEMENTS

Ce guide a été élaboré et produit par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour le Global Shelter Cluster, dans le cadre de l'initiative « Safe from the Start ».

L'auteur principal est Julia Weinstock. Gestion du projet, révision et mise en page par Joseph Ashmore, Amina Saoudi et Mariam Hyder.

L'OIM et les auteurs de cet ouvrage tiennent à remercier les personnes suivantes pour leur contribution précieuse avec temps, commentaires, documents et ressources pour l'élaboration de ce guide : Alexandra Hileman, Anna Reichenberg, Augusto Come (IMPACT), Boshra Khoshnevis, Elisa Goncalves D'Albuquerque, Francisco Astudillo Poggi, Laura Jones, Louise O'Shea, Simone Holladay (DTM), Taylor Raeburn-Gibson et Victoria Korsnes Nordli.

Première
édition mars
2021

Des versions numériques de ce document peuvent être
téléchargées gratuitement à l'adresse suivante
www.sheltercluster.org/gbv

Bien que l'OIM et le Shelter Cluster aient pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité du contenu de ce guide, nous n'acceptons aucune responsabilité pour toute erreur ou omission contenue dans ce guide et nous ne pouvons pas accepter la responsabilité pour toute perte subie, découlant de ou en relation avec votre utilisation de ce guide.



Global Shelter Cluster
ShelterCluster.org
Coordination des abris humanitaires



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Remerciements
Table des matières

1 CONTEXTE ET OBJECTIF

2 QUOI ET POURQUOI

2.1	Qu'est-ce que	5
2.2	le SPD ?	5
2.3	Pourquoi le	6
2.4	SPD ?	6

3 : CONCEPTION DU SPD

3.1	Timing	7
3.2	Sélection de la méthodologie et conception des outils	7
3.3	Stratégie d'échantillonnage	8
3.3.1	Enquêtes	9
		10

4 : PLANIFICATION DU

4.1	Former une équipe de collecte de	
4.2	données	1
4.3	Formation et préparation des	1
		1

5 : MISE EN ŒUVRE DU SPD

5.1	Qui met en œuvre le SPD	
5.2	Gestion des recenseurs	13
5.3	Protocoles	13
		13

6 : ANALYSE ET UTILISATION DES DONNÉES DU SPD

6.1	Analyse des résultats	15
		15

7 : PROTECTION DES

16

8 : ANNEXE

ANNEXE A	: Outil illustratif – Questionnaire d'enquête	17
ANNEXE B	: Indicateurs illustratifs	23
ANNEXE C	: Outil illustratif – Guide d'animation des groupes de discussion	24
ANNEXE D	: Série de questions suggérées pour les non-bénéficiaires de distributions d	27
ANNEXE E	: Guide étape par étape pour l'échantillonnage des bénéficiaires de distribut	28
ANNEXE F	: Guide sur l'échantillonnage du SPD de distribution générale	32
ANNEXE G	: Table de calcul de l'échantillon principal	34
ANNEXE H	: Explication des obligations de déclaration aux bénéficiaires	35
ANNEXE I	: Références et autres lectures	36
ANNEXE J	: Types et applicabilité des différentes stratégies d'échantillonnage	37

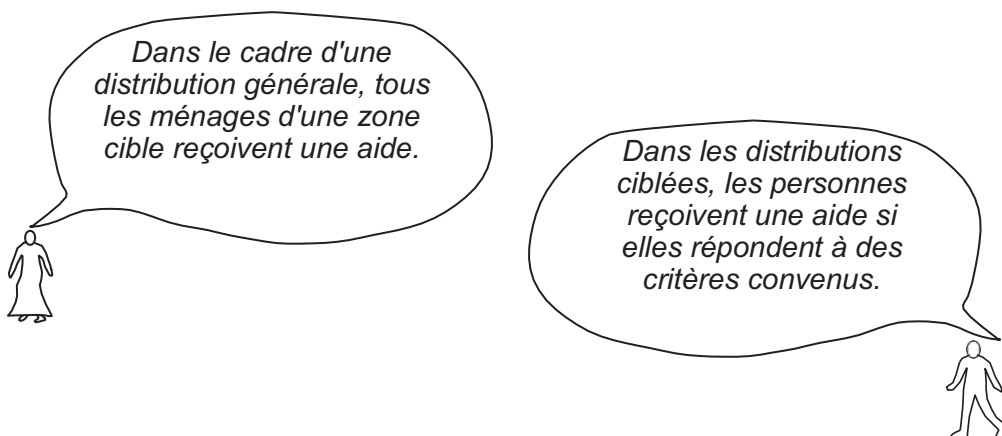
1 - CONTEXTE ET OBJECTIF

Cette note technique sur le suivi post-distribution (SPD) s'appuie sur les outils et ressources existants ainsi que sur le *Guide pour réduire le risque de violence sexiste dans la distribution, les matériaux d'abri, les NFI et l'argent*. Il décrit un **ensemble de normes minimales de bonne programmation à respecter lors de la réalisation de SPD de distributions d'abris/articles non alimentaires (S-NFI)**.¹

Cette note est principalement destinée au **personnel du programme Shelter/NFI qui supervise les opérations comportant une composante de distribution**, ainsi qu'au personnel chargé du **suivi et évaluation** ; elle peut également être utile à d'autres secteurs qui entreprennent des activités similaires. Il peut compléter les ressources de SPD existantes disponibles au sein des programmes et des clusters nationaux lorsque des lacunes sont identifiées. Il peut également servir de point de départ lorsqu'aucun outil de SPD n'existe.

Il couvre le SPD pour deux modalités de distribution :

- **Distributions globales ou générales** : Il s'agit de distributions bénéficiant à tous les ménages d'un lieu donné, qui peuvent être nécessaires en fonction de divers facteurs, notamment l'évaluation de l'ampleur des besoins et la phase de l'intervention.
- **Distributions ciblées** : Lorsque les distributions sont ciblées, la sélection des ménages doit être basée sur des critères de vulnérabilité convenus. Ceux-ci sont spécifiques au contexte, mais comprennent généralement les catégories suivantes : les ménages dirigés par des femmes et des enfants ; les ménages avec des personnes handicapées ; les ménages avec des femmes enceintes et allaitantes ; les minorités religieuses, ethniques ou autres groupes socialement marginalisés ; les ménages avec des personnes âgées (plus de 60 ans), et les ménages dirigés par des personnes âgées.



¹ - Pour le CBI, il peut également être nécessaire de mener, en parallèle, une surveillance continue des prix du marché afin de déterminer si la valeur de transfert en espèces doit être ajustée, l'impact des distributions matérielles et pour s'assurer que les transferts d'argent ne provoquent pas d'inflation localisée.

2 - QUOI ET POURQUOI

2.1. Qu'est-ce que le SPD ?

Le suivi post-distribution est un mécanisme couramment utilisé par les organisations humanitaires pour recueillir les commentaires des bénéficiaires sur l'opportunité, la qualité, l'adéquation, la suffisance, l'utilisation et l'efficacité de l'aide fournie après l'intervention.

2.2. Pourquoi le SPD ?

Au-delà de l'obligation de rendre des comptes aux donateurs, le SPD est destiné à :

- **Vérifier les résultats** : déterminer si l'assistance a été fournie comme prévu et aux objectifs visés ;
- **Respecter l'obligation de rendre des comptes aux populations touchées (AAP)** : évaluer si :
 - L'aide a été distribuée aux bonnes personnes (les plus vulnérables),
 - Tout détournement de l'aide a eu lieu,
 - Les communautés et les individus ont été suffisamment informés de l'activité, et
 - Les personnes ont estimé que les critères et le processus de sélection étaient équitables.
- **Soutenir l'apprentissage** : identifier si des améliorations dans les matériaux distribués et le processus d'activité sont nécessaires pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires lors de la mise en œuvre d'activités similaires à l'avenir ;
- **Réduire et traiter les risques de protection liés à la distribution** : évaluer si les distributions ont créé des risques de protection pour les membres de la communauté, par exemple liés à des articles volés ou à d'autres problèmes rencontrés pendant ou après le processus de sélection et de distribution. Valider et identifier comment les préoccupations transversales sont abordées, y compris celles liées à l'inclusion et à la **sécurité**.²

Dans l'ensemble, l'utilisation stratégique des données sur le SPD par les programmes grâce à des **boucles d'apprentissage** efficaces en matière de **suivi et évaluation (S&E)** contribue à faire progresser les objectifs des abris, à savoir promouvoir la **sécurité** et la **dignité** des populations touchées en permettant une **programmation plus inclusive et responsable**.

Le SPD peut représenter beaucoup de travail et coûter cher, mais il peut vous aider à :

Vérifier les résultats par rapport aux objectifs prévus.

Vérifier s'il y a eu détournement ou corruption de l'aide.

Vérifier si les gens ont été informés de l'activité.

Apprendre pour pouvoir faire.

Vérifier si les gens pensent que c'était juste ?

Vérifier que les bonnes personnes ont reçu l'aide.



Traiter les risques de protection.

² - Consultez toujours un spécialiste de la protection avant d'insérer ce type de questions dans le SPD et sachez qu'elles ne doivent pas viser à découvrir des incidents de VBG ou à l'âge.

2.3. Qui inclure ?

La manière dont les individus et les groupes accèdent à la **distribution, en font l'expérience et en bénéficient** peut varier en fonction de leur genre, de leur âge, de leur origine ethnique, de leur handicap et de leur statut social - d'autres facteurs, tels que le déplacement, peuvent également jouer un rôle. En tant que tels, les processus de SPD peuvent permettre de comprendre les **schémas d'inclusion** et d'**exclusion**, ainsi que les **différences de perception** entre les différents groupes présents dans la communauté par rapport à l'activité de distribution

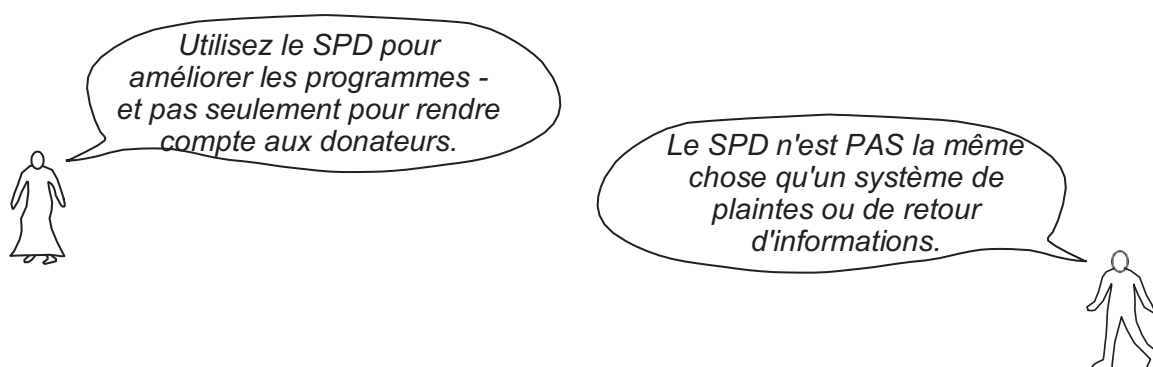
Idéalement, et en fonction de l'objectif du SPD, l'évaluation devrait inclure les groupes suivants :

- Chefs de famille ayant reçu une aide ;
- Membres des ménages qui ont reçu une aide ;
- Non-bénéficiaires.

Avant de décider qui inclure dans l'échantillonnage, soyez clair sur les objectifs du SPD (voir section 3.3 pour plus de détails).

2.4. Considérations spécifiques

- Le SPD nécessite des ressources (temps, techniques et financières) et **doit être réalisée pour générer des informations qui seront de facto utilisées par les opérations pour informer les actions correctives et améliorer la programmation future ;**
- **Le SPD ne doit pas être utilisé comme un canal de plaintes et de retour d'information.**⁴ Par conséquent, **liens avec les mécanismes de plaintes et de rétroaction (CFM) existants dans ce lieu spécifique doivent être établis** lors de la planification et de la mise en œuvre du SPD afin que les personnes interrogées puissent utiliser les canaux appropriés pour émettre des plaintes, si elles le souhaitent.⁵



3 - Pour référence, voir : Des besoins différents, des chances égales : Accroître l'efficacité de l'action humanitaire pour les femmes, les filles et les garçons et les hommes. IASC, 2006.

4 - Les résultats du SPD, croisés avec les tendances des CFM, peuvent tous deux fournir des informations sur les ajustements nécessaires dans un programme.

5 - Si les plaintes concernent la mauvaise conduite du personnel, en particulier pour les allégations d'exploitation et d'abus sexuels (EAS), des protocoles spécifiques doivent être suivis - voir section 4.2.

3 - CONCEPTION DU SPD

Les équipes Shelter/NFI et Suivi & Évaluation doivent travailler ensemble pour sélectionner la méthodologie la plus appropriée pour le SPD, en tenant compte de la modalité de distribution, de l'objectif de l'évaluation, et pour concevoir les outils de collecte de données. Ils doivent prendre en compte les particularités du contexte et tenir compte des limites de temps, de ressources et de capacités techniques.

Si aucune capacité de suivi et d'évaluation ou de gestion de l'information n'est disponible localement pour soutenir la conception et l'analyse du SPD, contactez le siège ou l'équipe de coordination du cluster pour obtenir un soutien.

3.1. Timing

Chaque cycle d'enquête doit évaluer une seule distribution à tout moment entre deux semaines et un mois après l'intervention. Cela laisse suffisamment de temps aux personnes pour utiliser les articles/chèques/argent liquide qu'elles ont reçus et pour donner un avis éclairé sur la qualité et l'utilité de l'aide fournie.

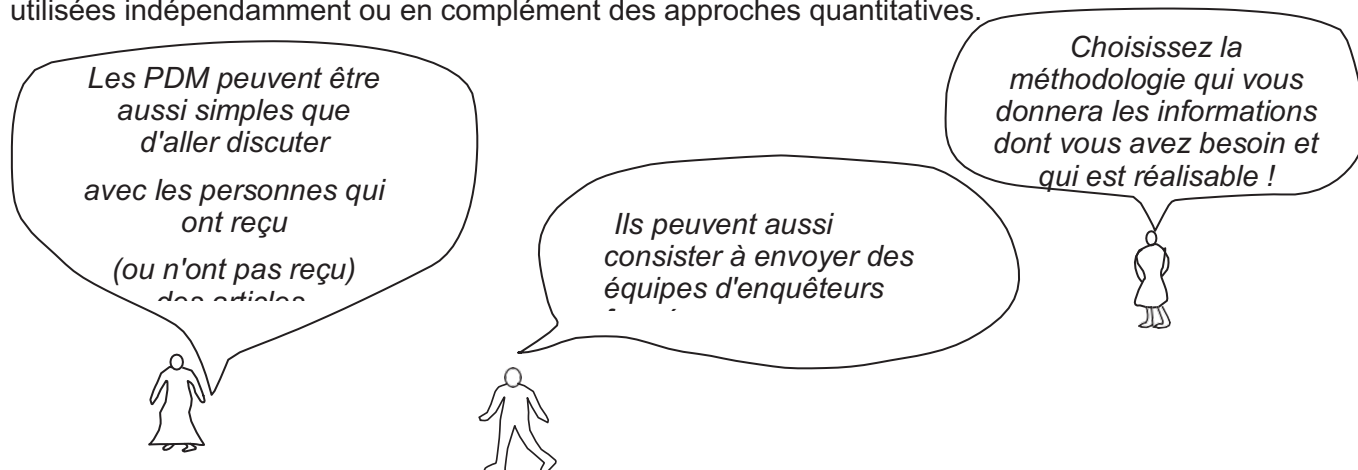
Lorsque la population est très mobile ou dans des contextes qui changent rapidement, les enquêtes et les entretiens avec les informateurs clés peuvent être administrés directement sur place pendant que la distribution a lieu. Cependant, cela ne fournira pas de retour sur l'utilisation de l'article reçu ou acheté après.

3.2. Sélection de la méthodologie et conception des outils

Différentes approches peuvent être utilisées dans le SPD. Typiquement, les types d'activités de collecte de données suivants sont utilisés:⁶

- Entretiens et enquêtes structurés
- Entretiens semi-structurés
- Groupes de discussion
- Observations directes / voir les visites

Si la majorité des programmes s'appuient principalement sur des méthodes **quantitatives** (enquêtes), les méthodologies **qualitatives**, telles que les groupes de discussion, peuvent être précieuses pour fournir des informations plus nuancées et contextualisées. Elles peuvent être utilisées indépendamment ou en complément des approches quantitatives.



6 - Afin de s'assurer que les conseils techniques sont complets et couvrent différentes options méthodologiques, un exemple de questionnaire général d'enquête SPD et un guide de facilitation de groupe de discussion ciblant des groupes d'intérêt spécifiques (par exemple : les femmes, les filles, les personnes vivant avec un handicap) sont inclus dans les annexes A, C et D de ce document. En outre, une série de questions indicatives pouvant être utilisées pour soutenir la collecte de données auprès des non-bénéficiaires de l'aide est également suggérée. Les outils proposés sont des exemples et doivent être personnalisés par les opérations en fonction du contexte et du type de distribution.

Lors du choix de la méthodologie la plus appropriée et de la conception des outils de collecte de données, assurez-vous que :

- Celles-ci sont conformes à l'objectif du SPD et adaptées aux groupes qui seront engagés dans l'évaluation (voir le tableau 1 de la page suivante).

Les bénéficiaires de l'aide sont invités à faire des commentaires non seulement sur les articles reçus, mais aussi sur le processus de distribution lui-même. Posez des questions sur les effets négatifs et positifs potentiels involontaires associés à l'activité. Pour l'aide en espèces, examinez l'accessibilité du marché et la capacité à acheter les produits. Identifiez aussi comment les ménages ont décidé de dépenser l'argent.⁷

- Les indicateurs ou les besoins d'information des secteurs/clusters et des plans d'intervention qui devraient être saisis par les données de SPD sont inclus.

La manière dont les données de SPD sont collectées doit :

- Être formulée de manière à laisser aux répondants la possibilité d'exprimer librement leur opinion sur la qualité de l'assistance.⁸
- **Ne pas être conçu pour inciter délibérément à la divulgation de fautes professionnelles ou à la collecte d'informations sur des incidents spécifiques**, notamment en ce qui concerne les questions sensibles telles que les incidents de VBG, les cas d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) ou la corruption impliquant des travailleurs humanitaires.⁹
- Soyez concis et tenez compte du temps des répondants. Ceci est particulièrement pertinent dans les contextes de « fatigue d'évaluation ». Idéalement, chaque questionnaire d'enquête ne devrait pas prendre plus de 20 minutes à remplir et une session de groupe de discussion devrait durer 1 heure maximum, en fonction du nombre de participants.
- **Ne recueillez que les données qui seront utilisées.**

!!!!
Ne pas collecter d'informations que vous n'utiliserez pas.



3.3. Stratégie d'échantillonnage

Le tableau de la page suivante donne un aperçu des approches, méthodologies et stratégies d'échantillonnage suggérées en fonction de la modalité de distribution (cible ou générale) et de l'objectif du SPD.

Notez qu'au-delà des objectifs décrits ci-dessous, pour l'aide en espèces, il faut impliquer les bénéficiaires et les non-bénéficiaires de l'aide afin de mieux comprendre l'impact global de l'intervention sur le marché local (par exemple, l'inflation) et les retombées potentielles dans la communauté (par exemple, les griefs, la concurrence, la cohésion sociale, etc.)



Avec l'échantillonnage, nous pouvons parler à certaines personnes et généraliser les résultats à l'ensemble de la population.



7 - Pour les interventions en espèces (CBI), voir la banque de questions dans Diakonie Katastrophenhilfe (2016) : Programmation des transferts d'argent.

8 - Lors de la mise en œuvre des enquêtes, il est également conseillé aux équipes d'examiner, en fonction des spécificités de leur contexte, si le fait de les rendre anonymes peut encourager des réponses plus honnêtes de la part des répondants.

9 - Dans le cas où une personne divulgue de son propre chef des informations sur un incident qui l'a affectée ou qui a affecté une personne de son entourage, les recenseurs doivent suivre les protocoles établis sur les réponses sûres et éthiques.

TABLEAU 1 – APERÇU DES APPROCHES DU SPD				
Approche	Objectif du SPD	Qui cibler	Stratégie d'échantillonnage Méthodologie	Remarques
GÉNÉRALE	Évaluer la transparence globale du processus afin de vérifier les schémas d'inclusion/exclusion liés à la corruption et au détournement de l'aide.	Bénéficiaires et non bénéficiaires de l'aide	Échantillonnage probabiliste (si la liste des bénéficiaires est disponible, à jour ou complète) Échantillonnage par zone (si la liste des bénéficiaires n'est pas disponible)	Les questions doivent porter spécifiquement sur les problèmes liés à l'inclusion/exclusion.
CIBLÉ	Évaluer les différences de perceptions parmi les groupes vulnérables ciblés par la distribution en termes d'accès, d'adéquation, de qualité, d'utilité, etc.	Groupes vulnérables ayant bénéficié de l'assistance	Bénéficiaires : Probabilité ou non, selon l'exhaustivité des informations bénéficiaire disponibles. Non-bénéficiaires : Échantillonnage en boule de neige	Pour les enquêtes quantitatives, l'échantillon peut être constitué de ménages ou d'individus, selon le niveau de désagrégation de la liste des bénéficiaires. Pour les FGD, le SPD doit cibler directement les personnes vulnérables.
	Si le temps et les ressources le permettent, le SPD devrait également examiner si les critères de ciblage étaient appropriés, s'ils ont été appliqués de manière transparente.	Groupes vulnérables qui ont reçu et qui n'ont pas reçu l'aide	Bénéficiaires : Échantillonnage probabiliste. Non-bénéficiaires : Échantillonnage en boule de neige	Les questions doivent porter spécifiquement sur les problèmes liés au ciblage et à l'inclusion/exclusion.

3.3.1. Enquêtes

Distribution ciblée du SPD : Échantillonnage des bénéficiaires de l'aide

L'échantillonnage vous permet de sélectionner un nombre raisonnable de personnes à interroger. Une conception correcte de l'échantillon, en termes de taille et de caractéristiques, peut permettre de généraliser les résultats à l'ensemble de la population ayant reçu l'aide.

La stratégie d'échantillonnage **doit** garantir une **représentation adéquate des sous-groupes spécifiques d'intérêt au sein de l'échantillon**. Ceci est basé sur les critères de priorisation utilisés pour fournir l'assistance. Les personnes peuvent être sélectionnées en utilisant :

1. **Échantillonnage probabiliste** : où les individus sont sélectionnés au hasard. Cela réduit les biais, car tous les individus ont la même probabilité d'être choisis pour intégrer l'échantillon .
2. **Échantillonnage non probabiliste** : où les personnes sont sélectionnées sur la base d'un jugement subjectif plutôt que sur une sélection aléatoire. Ceci est nécessaire lorsqu'une liste de bénéficiaires n'est pas disponible, ou que la liste ne contient pas d'informations sur les caractéristiques des individus/ménages.

NOTE : Que l'on utilise des méthodes d'échantillonnage probabilistes ou non, l'objectif est toujours de pouvoir généraliser les résultats !

L'annexe E présente des conseils étape par étape sur la manière de développer un échantillon approprié pour les bénéficiaires de distributions ciblées.

Distribution ciblée et SPD : Échantillonnage des non-bénéficiaires

Un objectif secondaire du SPD pour la distribution ciblée, est d'évaluer la pertinence des critères de sélection et s'ils ont été appliqués de manière équitable et transparente. Pour mieux comprendre cela, le SPD devrait également inclure les personnes vulnérables de la communauté qui n'ont pas reçu l'aide.

Pour trouver les non-bénéficiaires, utilisez l'échantillonnage « neige » : demandez aux bénéficiaires de l'aide participant aux enquêtes de vous recommander des personnes qu'ils connaissent et qui n'ont pas bénéficié de la distribution. Il doit s'agir de personnes vulnérables et non de membres de la famille. Voir l'annexe D pour des conseils sur l'engagement avec les non-bénéficiaires.

Échantillonnage du SPD de la distribution globale

Il est rare que tous les bénéficiaires d'une distribution globale doivent être évalués dans un SPD, l'échantillonnage des ménages reste donc la méthode la plus pratique pour collecter des données.

Si une **liste de bénéficiaires est disponible, complète et à jour**, utilisez l'**approche d'échantillonnage probabiliste** telle que décrite à l'annexe E. Les groupes d'intérêt seraient les bénéficiaires de l'aide et les non-bénéficiaires. Les considérations de vulnérabilité ne sont pas pertinentes. Dans le cas où une liste de bénéficiaires n'est pas disponible, une approche d'échantillonnage par petites zones est proposée.

L'annexe F présente des conseils détaillés sur la manière de développer un échantillon approprié pour le SPD de distribution générale lorsque les listes ne sont pas disponibles pour l'échantillonnage.

3.3.2. Groupes de discussion et entretiens avec des informateurs clés

Pour les distributions ciblées, les groupes de discussion doivent délibérément chercher à inclure les personnes vulnérables (bénéficiaires et non-bénéficiaires). En fonction des ressources disponibles pour le SPD, plusieurs sessions de groupes de discussion doivent être organisées pour s'assurer que les différents **sous-groupes** de la communauté **sont représentés** et ont la possibilité d'exprimer leur opinion.

Pour tous les types de SPD, lorsque vous organisez des groupes de discussion et/ou des entretiens avec des informateurs clés en complément d'enquêtes quantitatives, les participants **ne doivent pas être les mêmes** que ceux qui ont participé à l'enquête. Pour une discussion optimale, les groupes de discussion devraient comprendre de 8 à 12 personnes maximum.

Échantillon de non-bénéficiaires pour comprendre si la sélection des bénéficiaires était correcte.

Ils peuvent aussi consister à envoyer des équipes d'enquêteurs formés.

Utilisez l'échantillonnage. Vous n'avez pas besoin de sonder tout le monde pour pouvoir faire des généralisations.



4 - PLANIFICATION DU SPD

4.1. Former une équipe de collecte de données

Lors de la constitution de l'équipe d'enquêteurs, veillez à une représentation équilibrée d'hommes et de femmes et, dans la mesure du possible, à ce que l'équipe reflète la diversité des origines culturelles, religieuses, ethniques et linguistiques de la population visée par l'activité du SPD. N'oubliez pas de prendre en compte l'impact des caractéristiques des membres de l'équipe sur les perceptions des communautés, en particulier si l'engagement de personnes issues de groupes spécifiques peut être perçu négativement et exacerber les risques pour les recenseurs et les répondants.

4.2. Formation et préparation des enquêteurs

Tous les recenseurs doivent recevoir une formation avant leur déploiement. La formation doit couvrir les méthodologies de collecte de données utilisées pour le SPD et donner aux recenseurs l'occasion de s'exercer à l'utilisation des outils.

À ce stade, les outils peuvent être affinés et ajustés sur la base du retour d'information des recenseurs – les modifications finales étant effectuées après les tests pilotes.

- Si vous utilisez des méthodes de collecte de données qualitatives, étant donné que les recenseurs seront déployés en équipes de deux – un facilitateur pour la discussion et un preneur de notes – tous les recenseurs doivent s'exercer aux deux rôles pendant la formation. Cela permettra de jumeler les recenseurs pour les groupes de discussion, en fonction des compétences plus solides démontrées pendant la formation.
- La formation doit également inclure des modules obligatoires sur la **collecte éthique des données, la protection des données et les principes/codes de conduite humanitaires. Les recenseurs doivent également être formés à des réponses sûres et éthiques au cas où des incidents leur seraient révélés au cours de l'exercice de suivi, notamment la VBG¹⁰ ou le SEA.¹¹**
- Idéalement, les recenseurs devraient également recevoir une formation sur la manière de **s'engager et de communiquer de manière appropriée avec les personnes handicapées**. Si cela n'est pas possible, une personne qualifiée doit accompagner l'équipe pour faciliter les discussions. Dans la mesure du possible et si elles sont disponibles localement, les organisations travaillant avec les personnes handicapées doivent être contactées pour obtenir un soutien.

4.3. Validation

Avant la mise en œuvre, tous les outils et protocoles doivent être validés par des tests pilotes à petite échelle afin de s'assurer qu'ils sont adaptés à la culture, à la société et au contexte.

Faites attention à la composition ethnique de votre équipe.

Veillez à ce qu'il y ait des femmes dans votre équipe



10 - Les principes de base sont présentés dans la vidéo du Shelter Cluster sur ce qu'il faut faire en cas de révélation d'un incident de VBG – disponible en plusieurs langues https://www.youtube.com/watch?v=n_YhXzMv1E4&feature=youtu.be

11- La vidéo suivante est disponible en plusieurs langues et peut être utilisée pour expliquer la PSEA aux recenseurs <https://www.interaction.org/blog/no-excuse-for-abuse/>



L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (SEA) NE SONT PAS ACCEPTABLES

Les recenseurs, comme tous les travailleurs humanitaires, sont tenus par des obligations de signalement dès lors qu'ils reçoivent ou prennent connaissance d'informations suspectes concernant des comportements répréhensibles impliquant le personnel de l'agence ou des

- Recevoir les **coordonnées de la PSEA (Prévention de l'exploitation et des abus sexuels)** point focal dans leur agence ;
- Comprendre leur rôle en tant qu'enquêteurs face aux allégations potentielles de mauvaise conduite qui peuvent apparaître pendant la collecte des données et connaître les protocoles à suivre en cas de divulgation,

IMPORTANT : Veillez à ce que les équipes reçoivent les coordonnées des mécanismes de réclamation et de retour d'information existants avant le déploiement. Ceux-ci peuvent être partagés avec les personnes interrogées qui expriment le besoin d'émettre une plainte ou de fournir un retour d'information concernant la distribution ou sur toute autre question liée à l'aide humanitaire.

5 - MISE EN ŒUVRE DU SPD

5.1 Qui met en œuvre le SPD ?

Afin de préserver l'objectivité et l'indépendance du processus, les données doivent être collectées par des enquêteurs « neutres » et formés. Le SPD devrait, dans l'idéal, être mis en œuvre par une équipe de suivi et d'évaluation. Sachant que les capacités de suivi et d'évaluation ne sont pas toujours disponibles, les programmes doivent mettre au point un système permettant de former une équipe spécialisée dans le suivi et l'évaluation, composée de membres du personnel de Shelter/NFI qui n'ont pas été directement impliqués dans la distribution de l'aide dans la zone cible.

5.2. Gestion des recenseurs

Pour une gestion efficace des agents recenseurs et l'assurance de la qualité des données, les mesures suivantes sont recommandées pendant les activités sur le terrain :

- Un superviseur ou, en fonction de l'ampleur du SPD, plusieurs superviseurs doivent être désignés pour superviser le travail des recenseurs ;
- Sur la base des considérations soulignées dans la section 4.1, les recenseurs doivent être assignés de manière aléatoire aux emplacements cibles pour mener les enquêtes ;
- Les recenseurs doivent se voir assigner des objectifs quotidiens ou hebdomadaires et leurs performances doivent être surveillés par un superviseur ;
- Les recenseurs doivent garder trace des non-réponses ;
- Tous les formulaires doivent être vérifiés et validés par le superviseur pour la qualité des données avant de la soumission et/ou de l'entrée dans la base de données ;
- Les recenseurs doivent être tenus responsables du respect de la protection des données de l'organisation (voir section 7).

5.3. Protocoles d'administration

Lieu des entretiens

Les lieux et les horaires doivent être planifiés de la manière **la plus pratique pour les bénéficiaires** et ils doivent être **informés à l'avance de l'objectif et du calendrier des activités de SPD**. Dans la mesure du possible, le SPD doit être mis en œuvre dans des espaces où les discussions peuvent se dérouler de manière confidentielle.

Engagement à distance et mobile

Dans certains cas, le suivi post-distribution peut être effectué par le biais d'entretiens téléphoniques ou d'enquêtes par SMS sur téléphone portable. Dans ces situations, les questionnaires doivent être très concis et ne pas comporter plus de cinq questions.

Visites de porte à porte

Les visites de porte à porte peuvent faciliter l'observation directe de l'utilisation des articles par les bénéficiaires. Cependant, il faut toujours tenir compte de la perception qu'ont les communautés de la présence d'étrangers dans leurs maisons, ainsi que des risques potentiels pour les recenseurs et les personnes interrogées, en particulier les femmes et les jeunes filles.

Recherche de soutien pour atteindre des groupes spécifiques

Les activités de SPD peuvent être coordonnées avec d'autres secteurs/agences pour aider à atteindre les groupes et les individus qui pourraient être difficiles d'accès dans la communauté – par exemple : les personnes handicapées, les femmes et les filles dans certains contextes, les enfants non accompagnés, les personnes issues de groupes minoritaires, etc. Si nécessaire, les discussions peuvent être organisées dans d'autres lieux en coordination avec les agences responsables – par exemple, dans un espace adapté aux femmes et aux enfants, un centre communautaire, etc.

Discussions en groupe

Certaines sessions devraient être menées avec des hommes et des femmes séparément, et éventuellement aussi séparées par sous-groupe, afin de saisir les différences de perceptions. Lorsque les sessions de groupes de discussion ciblent les femmes et les filles, il est conseillé que les discussions soient animées par une animatrice formée.

L'agent recenseur doit toujours s'assurer que toutes les personnes présentes consentent à participer à la discussion, sont informées de la manière dont les informations seront utilisées et acceptent de ne pas répéter ce qu'elles ont entendu de la part d'autres participants en dehors du groupe.

12 - Des protocoles plus stricts s'appliquent : les visites ne peuvent être effectuées que par des femmes recenseuses et avec l'accord préalable du responsable du programme/espace.

6 - ANALYSE ET UTILISATION DES DONNÉES DU SPD

6.1. Analyse des résultats

Dans des circonstances idéales, l'équipe de S&E dirige l'analyse des données de SPD. Comme ce soutien n'est pas toujours disponible au niveau opérationnel, le personnel du Shelter/NFI peut avoir besoin de demander une assistance technique à d'autres équipes au sein de la mission (par exemple : expertise en gestion de l'information), ou à l'extérieur, via le système de cluster.

Les résultats du SPD doivent être analysés en fonction des principaux thèmes saisis, tels que, par exemple, la satisfaction/le mécontentement à l'égard des critères appliqués et du processus de distribution, la couverture, le type d'assistance, les défis rencontrés, etc.

L'analyse doit également être effectuée en appliquant des filtres. Les données ventilées par genre et par âge (**SADD**) sont une exigence minimale pour saisir les différentiels de résultats potentiels et les variations de perceptions parmi les différents groupes démographiques. Si elle est disponible, une analyse utilisant des **filtres de désagrégation supplémentaires**, tels que le handicap (SADDD), et d'autres vulnérabilités pertinentes au contexte devrait également être appliquée (profil ethnique/religieux, statut de déplacement, etc.).

L'objectif principal de l'analyse est d'identifier des modèles et des résultats intéressants, puis de sélectionner, parmi ceux-ci, les plus pertinents pour le **rapport et la discussion**. Lors de la compilation et de l'analyse des données, les équipes doivent rester attentives aux **préoccupations courantes en matière de protection signalées par les répondants et/ou à toute sensibilité visible** (par exemple, les questions auxquelles les répondants ont préféré « ne pas répondre »). Les résultats doivent être examinés par le personnel et les responsables du programme Shelter afin d'éclairer la prise de décision et les actions de suivi nécessaires – par exemple : changements dans les modalités de mise en œuvre, type d'assistance, choix et qualité des articles, coordination avec les agences de protection, etc.

6.2. Produits de SPD

Rapports - Apprentissage et ajustements programmatiques

Les rapports exposant les principales conclusions et recommandations de l'exercice de SPD doivent être utilisés pour encourager les discussions et l'apprentissage opérationnel, la **prise de décision et les ajustements**. Des recommandations claires doivent être formulées pour une action si nécessaire.

Rapports - Partage pour l'apprentissage institutionnel

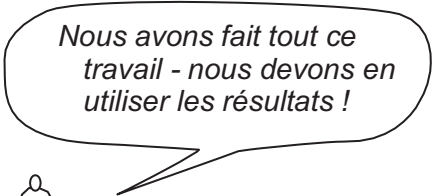
Aux fins de connaissance institutionnelle et d'utilisation future, documenter toutes les **bonnes pratiques** les défis, **les leçons apprises** ou **les ajustements du programme** résultant des recommandations du SPD et les enregistrer dans des référentiels de gestion des connaissances.

Rapports – Partage avec les partenaires

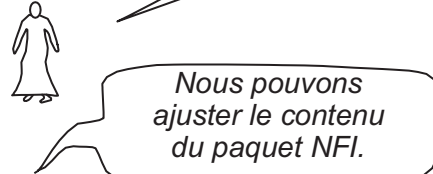
Les rapports SPD peuvent également être diffusés en interne aux autres équipes sectorielles, et en externe aux membres du cluster abris et aux organisations homologues afin d'améliorer la qualité de la réponse humanitaire au sens large.

Partager les résultats du SPD avec les populations affectées

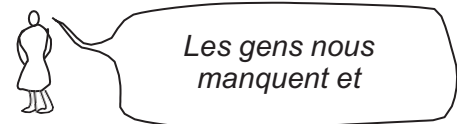
Dans la mesure du possible, veillez à ce que les **résultats pertinents de SPD soient communiqués aux personnes concernées afin qu'elles puissent donner leur avis**.



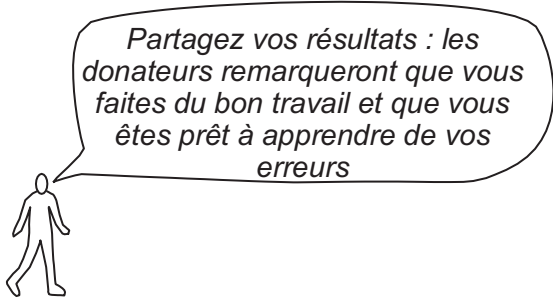
Nous avons fait tout ce travail - nous devons en utiliser les résultats !



Nous pouvons ajuster le contenu du paquet NFI.



Les gens nous manquent et



Partagez vos résultats : les donateurs remarqueront que vous faites du bon travail et que vous êtes prêt à apprendre de vos erreurs

7 - PROTECTION DES DONNÉES

Les principes et considérations ci-dessous doivent être intégrés dans les processus de conception, de planification, de mise en œuvre et d'utilisation du SPD.

AVERTISSEMENT : Il convient d'accorder une attention particulière au traitement des informations relatives à une personne identifiable (informations personnellement identifiables - IPI), par exemple : données biographiques, données génétiques, enregistrements ou photos, documents personnels, informations sur les revenus, l'origine ethnique ou d'autres caractéristiques identifiables de la personne.

Droit et recouvrement équitable

Respectez les normes éthiques du pays et veillez à ce que les données soient collectées en toute connaissance et compréhension de la personne qui fournit les informations.

Objectif spécifié et légitime

Ne recueillez que les données qui seront utilisées pour informer la programmation.

Consentement

Les bénéficiaires et les répondants à l'enquête sont informés de l'objectif de la collecte de données et acceptent de participer à un entretien confidentiel. À tout moment, la personne peut se retirer ou ignorer les questions auxquelles elle ne veut pas répondre.

Transfert à des tiers & Propriété des données personnelles

Les données sur les bénéficiaires, ou les enregistrements individuels, ne sont jamais partagées dans les rapports SPD. En cas de programmation conjointe, des accords de partage des données doivent être signés avec les partenaires pour garantir la protection des données personnelles. L'OIM est pleinement propriétaire des données personnelles recueillies auprès des individus.

Confidentialité

Les superviseurs et les recenseurs doivent signer un code de conduite sur la confidentialité des données soulignant que toutes les données personnelles identifiables (PII) resteront confidentielles et ne seront partagées qu'avec le personnel qui les utilise à des fins de mise en œuvre.

Accès et transparence

Les personnes interrogées doivent pouvoir demander et obtenir l'accès aux données qu'elles ont fournies.

Sécurité des données

Protéger les données des bénéficiaires et des enquêtés :

- Pour les informations sur papier, veillez à ce que les formulaires soient stockés dans un endroit sûr et, lorsqu'ils contiennent des informations potentiellement sensibles, dans des armoires verrouillées.
- Lors de la collecte de données numériques, il convient de toujours privilégier une plateforme offrant une meilleure protection des données.
- Les fichiers électroniques, tels que les listes de bénéficiaires et les formulaires remplis, doivent être protégés par un mot de passe.

Conservation des données personnelles

Les formulaires et les fichiers de données des projets clôturés doivent être détruits 180 jours après la clôture du programme.

Application des principes

Évaluer les risques de protection des données de l'activité de SPD et prendre des mesures d'atténuation, le cas échéant.

Surveillance, conformité et recours internes

Les incidents liés à la violation de données, à la perte ou au vol de questionnaires, doivent être signalés aux superviseurs et aux responsables.

ANNEXE A

OUTIL ILLUSTRATIF – QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Ce questionnaire générique reprend les thèmes/questions les plus fréquemment présents dans les outils de SPD. Il peut servir de base à l'élaboration d'un questionnaire d'enquête SPD personnalisé. Les questions et les options de réponse fournies à titre d'exemple sont générales et doivent être affinées pour saisir des informations plus nuancées, en fonction du contexte et du type de distribution.

- Lisez cet échantillon et rayez toutes les questions dont vous n'utiliserez pas les réponses. Ajoutez des questions supplémentaires pour lesquelles vous avez besoin d'informations.
- Pour les SPD spécifiques au CBI, veuillez consulter le document de la banque de questions référencé à l'annexe I.
- Assurez-vous que ces formulaires sont collectés et stockés dans un endroit sûr.

AVERTISSEMENT : Toutes les questions ne doivent pas être incluses dans les enquêtes finales, et il est conseillé de garder une longueur concise de l'enquête et de tenir compte du temps des bénéficiaires. **NE RECUEILLIR QUE DES INFORMATIONS QUE VOUS UTILISEREZ.**

INTRODUCTION

- Assurez-vous que l'entretien se déroule dans un lieu privé et confidentiel.
- Confirmez que la ou les personnes qui répondront à l'interview sont celles qui ont collecté les articles sur le site de distribution et/ou celles qui utilisent les articles¹³. Si une autre personne a collecté les articles en son nom, assurez-vous que les deux sont disponibles pour répondre à l'enquête, car des questions seront posées sur les articles et le processus de distribution.
- Présentez-vous et expliquez l'objectif de l'enquête : « Je m'appelle [NOM] et je suis un agent recenseur. L'objet de ma visite ici aujourd'hui au nom de [AGENCE] est de vous poser quelques questions concernant la distribution qui a eu lieu à [SITE] le [DATE]. Vous avez été sélectionné au hasard dans la liste des bénéficiaires pour donner votre avis sur la qualité du processus de distribution et des articles reçus. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions que je vais poser ; je suis seulement intéressé par votre expérience et vos perceptions. »
- Précisez que sa participation à l'entretien est volontaire et qu'aucun avantage ou récompense ne sera offert en échange. Expliquez-lui que ses réponses seront traitées de manière confidentielle et encouragez-le à être aussi honnête que possible.
- Souligner que les informations fournies au cours de l'entretien n'influenceront pas son éligibilité à participer à d'autres distributions potentielles que l'[AGENCE] pourrait mettre en œuvre à l'avenir.
- Informez la personne interrogée qu'il est important qu'elle réponde à toutes les questions, mais qu'elle peut ignorer celles auxquelles elle ne se sent pas à l'aise de répondre.
- Demander l'autorisation de procéder. S'il refuse, remerciez-le et concluez la conversation en lui fournissant des informations sur le CFM existant ; expliquez-lui qu'il peut utiliser ce canal pour déposer une plainte ou faire part de ses commentaires sur la distribution/les articles à tout moment.

13 - Peut être le cas si le bénéficiaire est une personne handicapée, âgée, une femme ou une fille.

QUESTIONNAIRE			
NOM OU CODE DE L'ÉNUMÉRATEUR			
DATE DE L'ENTREVUE		LOCATION	
NUMÉRO DE SÉRIE DU QUESTIONNAIRE			
QUESTION	OPTIONS DE RÉPONSE	SKIP & FILL	GUIDE
PARTIE 1 - DÉMOGRAPHIE ET PROFIL SOCIO- ÉCONOMIQUE			
1. Nom du bénéficiaire			Facultatif, les enquêtes peuvent être rendues anonymes, si cela est jugé plus approprié au contexte
2. Genre	a. Homme b. Femme		
3. ID du bénéficiaire			Facultatif, les enquêtes peuvent être rendues anonymes, si cela est jugé plus approprié au contexte
4. Âge			Créez des réponses à choix multiples en utilisant des tranches d'âge en fonction du contexte.
5. Localisation du ménage			
6. Êtes-vous le chef de famille ?	a. Oui b. Non		
7. Souffrez-vous d'un handicap physique/visuel/auditif/psychologique ?	a. Oui b. Non d. Ne veut pas répondre		
PARTIE 2 – AVANT LA DISTRIBUTION			
8. Comment avez-vous pris connaissance du processus de distribution ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)	a. A b. B c. C d. Je ne sais pas e. Je ne veux pas répondre		Personnalisez les options de réponse à choix multiple pour qu'elles correspondent aux méthodes de sensibilisation utilisées dans le contexte donné.
9. À votre avis, les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires des articles ont-ils été clairement communiqués et appliqués ?	a. Oui b. Quelque peu c. Non d. Je ne sais pas e. Je ne veux pas répondre		Non applicable en cas de distributions globales.
10. À votre avis, les critères étaient-ils équitables ?	a. Juste b. Assez juste c. Pas juste d. Je ne sais pas e. Je ne veux pas répondre		Non applicable en cas de distributions globales.

11. La date, l'heure et le lieu de la distribution ont-ils été clairement communiqués ?	a. Oui b. Quelque peu c. Non d. Je ne veux pas répondre		
12. La date, l'heure et le lieu de la distribution ont-ils été planifiés d'une manière qui vous convenait ?	a. Oui b. Quelque peu c. Non d. Je ne veux pas répondre	Si (a) ou (d) passer à l'étape 13	
12.1 Quels sont les aspects qui n'étaient pas pratiques ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)	a. Heure b. Lieu c. Date d. Je ne veux pas répondre		
13. Combien de temps vous a-t-il fallu pour atteindre le site de distribution ?	a. A b. B c. C d. Je ne me souviens pas e. Je ne veux pas répondre		Personnaliser les options de réponse en fonction de scénarios plausibles pour le contexte donné
13,1. Avez-vous eu besoin d'aide pour vous rendre sur le site ?	a. Oui b. Non c. Je ne veux pas répondre		Peut être plus pertinent dans le cas de répondants âgés et de répondants souffrant d'un handicap.
PARTIE 3 - SUR LE PROCESSUS DE DISTRIBUTION			
14. Combien de temps avez-vous dû attendre pour recevoir les articles ?	a. A b. B c. C d. Je ne me souviens pas e. Je ne veux pas répondre		Personnalisez les options de réponse en fonction de scénarios plausibles pour le contexte donné.
15. Des lignes de priorité ont-elles été établies ou d'autres dispositions ont-elles été prises sur place pour répondre aux besoins des groupes vulnérables ? (par exemple : femmes enceintes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.)	a. Oui b. Quelque peu c. Non d. Je ne me souviens pas e. Je ne veux pas répondre		
16. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la façon dont le personnel s'est comporté pendant la distribution ?	a. Très satisfait b. Satisfaits c. Assez satisfait d. Non satisfait e. Je ne veux pas répondre		
17. Avez-vous observé l'un des problèmes suivants pendant la distribution ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)	a. Pillage b. Traitement injuste/ favoritisme c. Argument/tension entre les bénéficiaires et/ou le personnel d. Je ne me souviens pas e. Je ne veux pas		

	répondre		
17. Avez-vous observé l'un des problèmes suivants pendant la distribution ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)	a. Pillage b. Traitement injuste/ favoritisme c. Argument/tension entre les bénéficiaires et/ou le personnel d. Je ne me souviens pas e. Je ne veux pas répondre		
18. Y avait-il un moyen de déposer une plainte ou de fournir un retour d'information disponible pendant la distribution ?	f. Oui g. Non h. Je ne me souviens pas i. Je ne veux pas répondre	Si (b) ou (c) ou (d) passer à 19	
18,1. Ce mécanisme était-il accessible ?	a. Oui b. Non c. Je ne me souviens pas d. Je ne veux pas répondre		

18,2. L'utilisation de ce mécanisme était-elle sûre/sécurisée ?	a. Oui b. Non c. Je ne me souviens pas d. Je ne veux pas répondre		
19. Avez-vous été informé de la manière dont vous pouvez déposer une plainte ou fournir un retour d'information après la distribution ?	a. Oui b. Non c. Je ne me souviens pas d. Je ne veux pas répondre	Si (b) ou (c) ou (d) passer à 20	
19,1. Ce mécanisme était-il accessible ?	a. Oui b. Non c. Je ne me souviens pas d. Je ne veux pas répondre		
19,2. Vous êtes-vous senti à l'aise en l'utilisant ?	a. Oui b. Non c. Je ne me souviens pas d. Je ne veux pas répondre		Personnaliser les options de réponse en fonction de scénarios plausibles pour le contexte donné
20. Avez-vous reçu de l'aide pour transporter les objets chez vous ?	a. Oui b. Non c. L'aide n'était pas nécessaire d. Je ne me souviens pas e. Je ne veux pas répondre	Si (b), (c), (d) ou (e) passer à 21	Peut être plus pertinent dans le cas de répondants âgés et de répondants souffrant d'un handicap.
20.1. Qui vous a aidé ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)	a. Personnel de l'[AGENCE] b. Membre de la communauté c. Membre du ménage d. Je ne me souviens pas e. Je ne veux pas répondre		Personnalisez les options de réponse en fonction de scénarios plausibles pour le contexte donné.
21. Vous êtes-vous senti en sécurité lorsque vous êtes rentré chez vous avec les articles reçus et lorsque vous les avez gardés chez vous ?	a. Oui b. Quelque peu c. Non d. Je ne veux pas répondre		Peut être pertinent pour les distributions en espèces mais peut être adapté à d'autres types de distribution.
22. Globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la qualité du processus de distribution ?	a. Très satisfait b. Satisfaits c. Assez satisfait d. Non satisfait e. Je ne veux pas répondre		

PARTIE 4 – À PROPOS DES ÉLÉMENTS			
23. En ce qui concerne les éléments distribués...			
<p>A. Avez-vous reçu l'ÉLÉMENT A? B?</p> <p>a. Oui b. Non c. Je ne me souviens pas</p> <p>La quantité était-elle appropriée ?</p> <p>a. Oui b. Un peu c. Non</p> <p>L'utilisez-vous ?</p> <p>a. Oui b. Occasionnellement c. Non</p> <p>Si non, qu'en avez-vous fait ?</p> <p>a. Vendu b. Abandonné c. Échangé d. Stocké e. Autre f. Ne veut pas répondre</p> <p>Êtes-vous satisfait de la qualité ?</p> <p>a. Oui b. Un peu c. Non</p> <p>Si vous êtes plutôt / pas du tout satisfait, pourquoi ? Si vous êtes plutôt / pas du tout satisfait, pourquoi ?</p> <p>a. Matériau b. Odeur/goût c. Taille d. Couleur e. Autre</p>	<p>B. Avez-vous reçu l'ÉLÉMENT B?</p> <p>a. Oui b. Non c. Je ne me souviens pas</p> <p>La quantité était-elle appropriée ?</p> <p>a. Oui b. Un peu c. Non</p> <p>L'utilisez-vous ?</p> <p>a. Oui b. Occasionnellement c. Non</p> <p>Si non, qu'en avez-vous fait ?</p> <p>a. Vendu b. Abandonné c. Échangé d. Stocké e. Autre f. Ne veut pas répondre</p> <p>Êtes-vous satisfait de la qualité ?</p> <p>a. Oui b. Un peu c. Non</p> <p>a. Matériau b. Odeur/goût c. Taille d. Couleur e. Autre</p>	<p>L'enquêteur peut montrer des cartes avec les photos des articles pour rafraîchir la mémoire des répondants.</p> <p>La section peut également inclure une sous-question plus détaillée sur la façon dont l'article est utilisé...</p> <p>Par exemple : Comment la couverture est-elle utilisée ?</p> <p>a. Comme couverture pour dormir b. Matelas de couchage c. Cloisonnement à l'intérieur de la maison d. Rideau/porte e. Vêtements e. Autre – précisez :</p>	
24. Si certains articles ont été échangés, contre quoi ont-ils été échangés ?	<p>a. A b. B c. C d. Autre – préciser e. Je ne veux pas répondre</p>		Personnalisez les options de réponse en fonction de scénarios plausibles pour le contexte donné.
25. Si certains articles ont été vendus, à quoi a servi l'argent ?	<p>a. A b. B c. C d. Autre – préciser e. Je ne veux pas répondre</p>		Personnalisez les options de réponse en fonction de scénarios plausibles pour le contexte donné.
26. Y a-t-il d'autres Une aide S-NFI dont vous aviez un besoin urgent au moment de cette distribution mais qui n'était pas incluse dans les articles distribués ?	<p>a. Oui b. Non c. Je ne veux pas répondre</p>	Si (a) ou (c) passer à 26.1	
26.1. Qu'est-ce que c'était ?			Suggéré comme question ouverte pour permettre à la personne interrogée d'exprimer librement ses besoins.

PARTIE 5 – QUESTIONS FINALES			
27. Dans l'ensemble, dans quelle mesure l'aide reçue de [AGENCE] par le biais de cette distribution a-t-elle contribué à répondre à vos besoins les plus urgents à vos besoins les plus urgents en matière de S-NFI ?	a. Dans une large mesure b. Dans une certaine mesure c. Dans une mesure minimale d. Pas du tout		
28. Pourriez-vous nous indiquer une personne que vous connaissez dans la communauté qui correspond à l'un des profils suivants et qui n'a pas été sélectionnée pour participer à la distribution ? NOTE : Il ne doit pas s'agir d'un membre de la famille !			Personnalisez les options de réponse en fonction des profils de vulnérabilité pertinents pour le contexte ; les catégories seront probablement les mêmes que celles utilisées pour le ciblage.
29. Avez-vous d'autres informations à partager avec nous avant de conclure la conversation ?			Prévoyez un espace pour les notes dans le modèle de questionnaire.

FIN

- Remerciez le répondant pour son temps et expliquez-lui que les informations seront soigneusement examinées par [AGENCE] et utilisées pour améliorer les distributions futures.
- Fournir des informations sur le CFM existant.
- Expliquez-lui que s'il souhaite partager d'autres informations en plus de celles qui ont été abordées au cours de l'entretien, il peut le faire par l'intermédiaire du CFM existant.

ANNEXE B

INDICATEURS ILLUSTRATIFS

Nous énumérons ci-dessous quelques indicateurs illustratifs qui peuvent être utilisés par les programmes à des fins d'**apprentissage** et de **responsabilisation**. Chaque indicateur peut être suivi à l'aide des questions de l'enquête.

Notez que les indicateurs ne sont pas en soi utiles pour le programme, à moins que les données de SPD ne soient utilisées d'une manière qui mette en évidence les différences de perceptions, d'accès et d'expériences des différents sous-groupes d'intérêt. Il est **ESSENTIEL d'utiliser SADD (voir section 6.1) et d'autres filtres de désagrégation pertinents lors de l'analyse et de la présentation des résultats de SPD.**

Critères de sélection

- Pourcentage de répondants qui déclarent que les critères de sélection étaient justes et équitablement appliqués (Question 10)

Mise en œuvre de la distribution

- Pourcentage de répondants qui déclarent que la date, l'heure et le lieu de la distribution ont été planifiés de manière pratique (Question 12)
- Temps d'attente pour récupérer les articles (fourchettes), pourcentage des répondants (Question 14)
- Pourcentage de répondants qui déclarent être très satisfaits et satisfaits de la façon dont le personnel de distribution s'est comporté pendant la distribution (Question 16)
- Pourcentage de répondants qui ont observé des pillages/favoritisme/arguments, etc. lors de la distribution (Question 17)
- Pourcentage de répondants qui ont reçu de l'aide pour transporter les articles chez eux (Question 20)

Plaintes et commentaires

- Pourcentage de répondants qui déclarent qu'un mécanisme permettant de signaler une plainte est disponible pendant/après la distribution (Question 18, Question 19)
- Pourcentage de répondants qui ne savent pas si un mécanisme permettant de signaler une plainte est disponible pendant/après la distribution (Question 18, Question 19)
- Pourcentage de répondants qui ne se sentent pas à l'aise pour utiliser le mécanisme de plaintes et de feedback (Question 18.2, Question 19.2)

Qualité ou éléments

- Pourcentage des répondants déclarent que l'ÉLÉMENT (A/B/...) était de mauvaise qualité (Question 23)
- Pourcentage de répondants qui déclarent que la quantité d'ÉLÉMENT (A/B/...) n'était pas suffisante (Question 23)
- Pourcentage de répondants ayant vendu ou échangé des ÉLÉMENT (A/B/...) (Question 23)

Impact global

- Pourcentage des personnes interrogées qui déclarent que l'aide a grandement contribué à répondre aux besoins les plus pressants de leur famille (Question 27)

ANNEXE C

OUTIL ILLUSTRATIF – GUIDE DE FACILITATION DES

Ce questionnaire générique peut être utilisé comme base pour développer un guide de facilitation de groupe de discussion SPD personnalisé. Les questions ci-dessous sont conçues pour permettre de comprendre la situation mais il sera difficile de faire des comparaisons directes entre les groupes. En tant que telles, les questions sont indicatives. Vous pouvez choisir d'utiliser les questions pour orienter la conversation plutôt que de forcer la direction du groupe de discussion.

Vous pouvez choisir d'utiliser un ou plusieurs outils participatifs – par exemple des exercices de classement pour dire quels matériaux sont de meilleure qualité ou des empilements proportionnels pour poser des questions sur le degré de satisfaction des personnes à l'égard des articles.

AVERTISSEMENT : Toutes les questions ne doivent pas être incluses dans l'outil final du groupe de discussion, et il est conseillé de garder le questionnaire concis dans sa longueur et de tenir compte du temps des bénéficiaires.

NE RECUEILLIR QUE DES INFORMATIONS QUE
VOUS UTILISEREZ.

INTRODUCTION

Assurez-vous que la discussion se déroule dans un espace sûr et privé. Favorisez un environnement confortable pour les participants : utilisez le bon ton de voix et le bon langage corporel et employez un langage adapté à la culture et à l'âge des participants.

- Confirmez que les personnes qui participent à la session du groupe de discussion sont les mêmes qui ont collecté les articles sur le site de distribution.
- Présentez-vous et indiquez l'objectif de la discussion : « Je m'appelle [NOM] et je suis le facilitateur qui va guider notre conversation au nom de [AGENCE]. Le but de cette discussion est de vous poser quelques questions concernant la distribution qui a eu lieu à [SITE] le [DATE]. Vous avez été choisi au hasard dans la liste des bénéficiaires pour donner votre avis sur la qualité du processus de distribution et les articles reçus. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir ici aujourd'hui pour nous parler. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions que je vais poser ; je suis seulement intéressé par votre expérience et vos perceptions. »
- Expliquez que toutes les informations seront traitées de manière confidentielle et encouragez les participants à être aussi honnêtes que possible. Demandez-leur de ne pas partager leurs noms et de ne pas divulguer ce qu'ils entendent pendant les discussions à quiconque en dehors du groupe.
- Souligner que les informations fournies au cours de l'entretien n'influenceront pas leur éligibilité à participer à d'autres distributions potentielles que l'[AGENCE] pourrait mettre en œuvre à l'avenir.
- Informez la personne interrogée que la session durera environ 45 minutes à 1 heure et qu'elle n'est pas tenue de répondre aux questions qu'elle ne souhaite pas poser.
- Demandez si quelqu'un a des questions.
- Demander l'autorisation de procéder. Si un participant exprime le désir de partir, remerciez-le et dites-lui qu'il est le bienvenu. Veillez à fournir des informations sur le CFM existant et expliquez-lui qu'il peut utiliser ce canal pour déposer une plainte ou faire part de ses commentaires sur la distribution/les articles à tout moment.

QUESTIONS POUR LA

CONTEXTE

1. Parlez-moi un peu de vous. Où viviez-vous avant de venir ici et dans quelle mesure était-il facile pour vous d'avoir accès à ce type d'articles ? (Le facilitateur mentionne certains des éléments à titre d'exemple)

- Depuis lors, dans quelle mesure est-il difficile d'accéder à ces éléments ?
- Comment l'absence ou la difficulté de trouver ces articles vous a-t-elle affecté, vous et votre famille ?
- Quelles sont les stratégies de copie que vous utilisez lorsque vous ne pouvez pas trouver/acheter ces articles, le cas échéant ?

2. Avez-vous déjà été consulté par [AGENCE] ou par une autre organisation humanitaire au sujet des besoins en S-NFI de votre famille ? Si oui, comment ?

À PROPOS DE LA DISTRIBUTION

3. Comment avez-vous été informé de la distribution ?

- Comment vous êtes-vous inscrit sur la liste des bénéficiaires ?
- Vous a-t-on jamais expliqué les raisons pour lesquelles vous avez été sélectionné pour recevoir ces articles ? Pouvez-vous nous dire quelles en sont les raisons ? (non applicable en cas de distribution globale)

4. Où êtes-vous allé chercher les articles ?

- À votre avis, dans quelle mesure la date, l'heure et le lieu choisis étaient-ils appropriés ?
Enquête : Vous êtes-vous senti en sécurité en récupérant les articles à cette date/heure/endroit ?
- Avez-vous dû attendre pour recevoir l'article ? Combien de temps ?
- Dans quelle mesure le processus de distribution était-il organisé ? Avez-vous rencontré des difficultés ? Parlez-nous de votre expérience.

5. Qui vous a donné les objets ?

- **Enquête** : le personnel de l'[AGENCE] était-il à la fois féminin et masculin sur le site ?
- Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la façon dont le personnel de [AGENCE] s'est comporté pendant la distribution ? **Enquêtes** : Vous ont-ils traité avec dignité et respect ? Avez-vous été témoin : Du favoritisme ? **Enquêtes** : Arguments ? Traitement injuste ? Pillage ? Etc.
- Ont-ils expliqué les canaux que vous pouviez utiliser pour signaler une plainte ou donner votre avis sur la distribution et les articles ?
Enquête : Si oui, pensez-vous qu'ils sont accessibles ? Vous êtes-vous senti à l'aise en les utilisant ?
- Vous a-t-on offert de l'aide pour transporter les articles chez vous, si nécessaire ? Vous êtes-vous senti à l'aise en voyageant avec ces objets ?

6. Dans l'ensemble, y a-t-il un aspect du processus de distribution qui, selon vous, pourrait être amélioré ?

Enquête : Préférez-vous recevoir les articles d'une manière différente ? Si oui, comment ?

7. Y a-t-il des groupes spécifiques dans la communauté qui n'ont pas reçu les articles et qui, selon vous, auraient dû bénéficier de l'aide ?

Enquête : Si oui, qui sont-ils et pourquoi ?

8. Y a-t-il eu des tensions ou de mauvais sentiments dans la communauté en rapport avec cette distribution ?

Enquête : Si oui, quelles sont ces tensions et quelles sont les raisons de ces tensions ?

À PROPOS DES ÉLÉMENTS

9. Maintenant, parlons des articles...

- Quels articles avez-vous reçus ?
 - Comment évaluez-vous leur qualité ?
 - La quantité était-elle suffisante ? Si non, lesquelles n'ont pas été suffisantes et pourquoi ?
 - Quels éléments ont été les plus utiles/non utiles ?
 - Qu'avez-vous fait des articles que vous n'avez pas utilisés, le cas échéant ?

10. Qu'avez-vous ressenti en recevant ces articles ? Le fait de recevoir ces articles a-t-il eu un effet sur votre vie quotidienne ou celle de votre famille ?

9. Y a-t-il d'autres articles dont vous ou votre famille avez un besoin urgent et qui, selon vous, devraient être pris en compte dans une éventuelle distribution future ?

FIN

11. Pourriez-vous nous indiquer quelqu'un que vous connaissez dans la communauté qui est soit A, B, C, D et qui n'a pas été sélectionné pour participer à cette distribution ?

NOTE :

- Personnalisez les options en fonction des profils de vulnérabilité pertinents pour le contexte ; ce seront probablement les mêmes que ceux utilisés pour le ciblage.
- Il ne doit pas s'agir d'un membre de la famille !

Cette conversation a été très utile pour nous et nous apprécions votre temps. Avant de terminer, y a-t-il autre chose que vous voulez nous dire ? Si oui, partagez avec nous maintenant.

Avez-vous des questions à nous poser avant de conclure cette conversation ?

- Remerciez les participants pour leur temps et expliquez que les informations qu'ils ont partagées seront soigneusement examinées par [AGENCE] et utilisées pour améliorer les distributions futures.
- Fournissez des informations sur le CFM existant et expliquez-lui que s'il souhaite partager d'autres informations en plus de celles qui ont été discutées, il peut le faire par le biais du CFM existant.

ANNEXE D

QUESTIONS POUR LES NON BÉNÉFICIAIRES DES DISTRIBUTIONS NFI

Une liste de questions suggestives est fournie ci-dessous, sur lesquelles on peut s'appuyer pour développer des outils de collecte de données quantitatives ou qualitatives afin de recueillir les perceptions et les expériences des **groupes d'intérêt qui n'ont pas reçu d'assistance**. Toutes les questions ne doivent pas être incluses dans l'outil final. S'engager avec les groupes d'intérêt pour évaluer si la méthodologie de sélection et la stratégie utilisée pour le ciblage étaient appropriées et efficaces permet aux programmes de reconnaître et de traiter les **schémas potentiels d'exclusion**.

Les méthodes d'engagement, les protocoles d'administration et les questions doivent tenir compte des sensibilités associées au sujet et être formulés de manière à ne pas exacerber les griefs au sein de la communauté, à ne pas créer de réaction négative à l'encontre des agences humanitaires et à ne pas mettre en danger les répondants et les recenseurs.

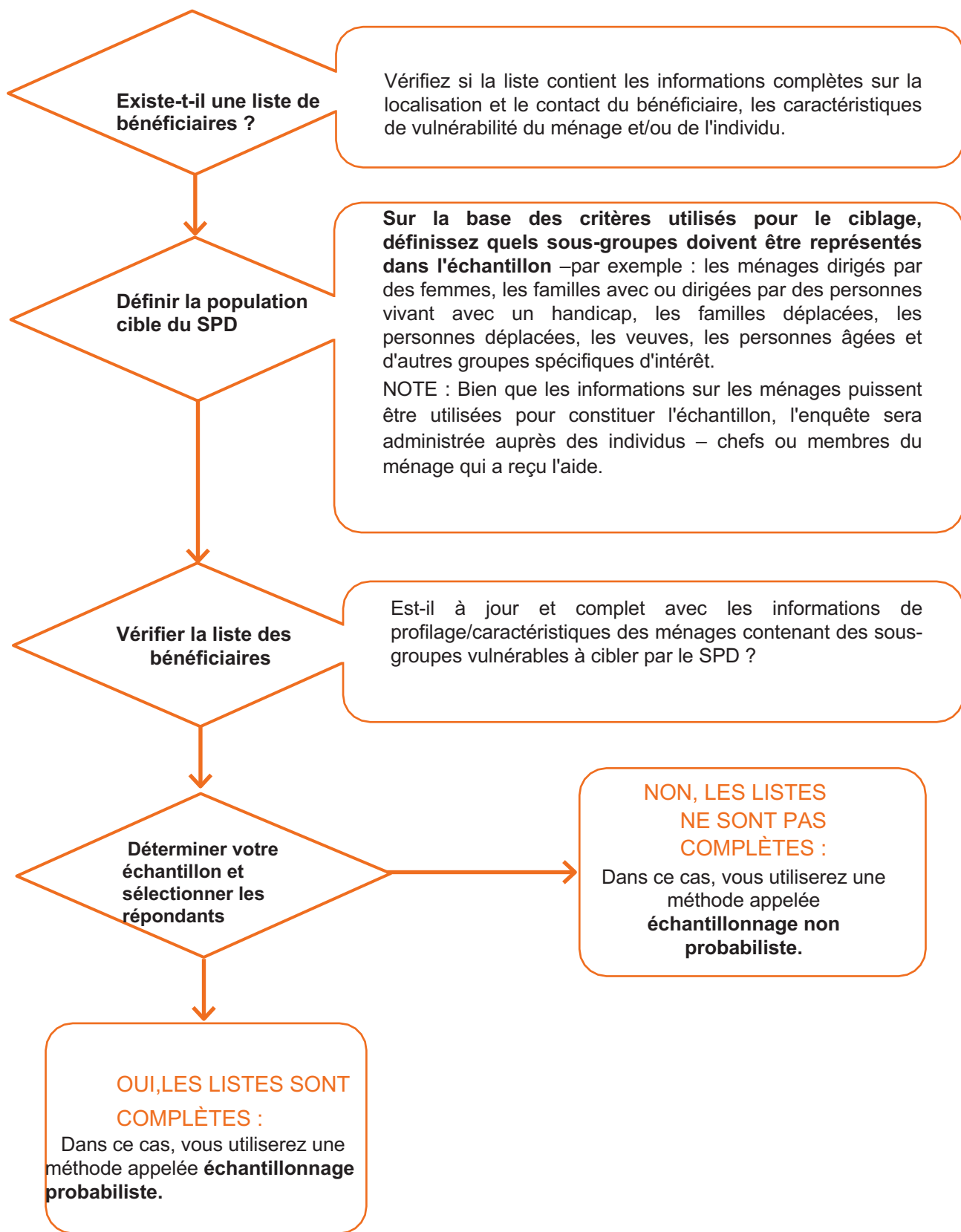
Consultez toujours un spécialiste de la protection avant de vous engager avec des non-bénéficiaires et d'insérer ce type de questions dans le SPD. Veillez à ce que des liens soient établis avec le mécanisme local de plaintes et de retour d'informations.

QUESTIONS :

1. Est-ce que vous ou un membre de votre famille avez déjà été invité à participer à un groupe comme celui-ci ou approché d'une autre manière par [AGENCE] ou une autre organisation humanitaire pour discuter de vos besoins en S-NFI ? Si oui, dites-m'en plus. Quand était-ce et quels types de sujets avez-vous abordés ?
2. Avez-vous été informé qu'une distribution de (ARTICLES) dirigée par [AGENCE] aurait lieu le (DATE) à (LIEU) ?
Enquête : Si oui, comment avez-vous reçu cette information ?
3. Avez-vous été mis au courant des articles qui allaient être distribués ?
Enquête : Si oui, pensez-vous que ces articles sont nécessaires/importants ? Pourquoi ?
4. Pourquoi pensez-vous que certaines personnes ont été sélectionnées pour recevoir l'aide et d'autres non ?
Enquête : Les critères de sélection ont-ils été clairement communiqués par [AGENCE] à vous/à la communauté ? Comment avez-vous reçu cette information ?
5. Pensez-vous que les critères utilisés par [AGENCE] pour sélectionner les personnes qui bénéficieront de l'aide étaient équitables ? Pourquoi ?
Enquête : Si non, que feriez-vous différemment ?
6. Y a-t-il d'autres groupes dans la communauté qui, selon vous, devraient également recevoir ce type d'aide ?
Enquête : Si oui, qui sont-ils et pourquoi ?
7. Y a-t-il eu des tensions ou de mauvais sentiments dans la communauté en rapport avec cette distribution ?
Enquête : Si oui, quelles sont ces tensions et quelles sont les raisons de ces tensions ?
8. Même si vous n'avez pas pu participer à cette activité, pouvez-vous participer à d'autres activités mises en place par [AGENCE] ou d'autres organisations humanitaires ?
Enquête : Si oui, quelles sont ces activités ?
9. Connaissez-vous les canaux que vous pouvez utiliser pour déposer une plainte ou fournir un retour d'information ?
Enquête : Si oui, quelles sont-elles ?
10. Vous sentez-vous à l'aise pour utiliser ces canaux ? Pourquoi ?

ANNEXE E

DES CONSEILS ÉTAPE PAR ÉTAPE POUR L'ÉCHANTILLONNAGE DES BÉNÉFICIAIRES DES DISTRIBUTIONS CIBLES



NON, LES LISTES NE SONT PAS COMPLÈTES

Dans ce cas, vous utiliserez une méthode appelée échantillonnage non probabiliste.

1. Si aucune information n'est disponible sur les caractéristiques des ménages, identifiez les répondants potentiels par l'une des approches suivantes, ou une combinaison de celles-ci :

- a. Contactez les bénéficiaires de votre liste et demandez-leur de vous aider à identifier ceux qui correspondent à la catégorie de sous-groupes que vous avez l'intention de cibler (par exemple, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes, etc.) – c'est ce qu'on appelle l'échantillonnage intentionnel.
- b. Demandez aux bénéficiaires qui présentent les caractéristiques que vous recherchez (par exemple, un ménage dirigé par une femme) d'identifier d'autres personnes présentant les mêmes caractéristiques dans la communauté et qui ont également bénéficié de l'aide – c'est ce qu'on appelle l'échantillonnage en boule de neige.
- c. Rendez-vous dans les lieux habituellement fréquentés par ces sous-groupes (par exemple, les espaces conviviaux pour les femmes, les réunions de comité, etc.) afin d'identifier les individus spécifiques qui ont bénéficié de la distribution et qui sont prêts à participer à l'exercice de SPD – c'est ce qu'on appelle l'échantillonnage raisonné.

2. Y a-t-il au moins 30 individus¹⁴ identifiés pour chaque groupe de population visé par le SPD. Créez une liste avec les noms de tous les bénéficiaires identifiés – ce sera la liste finale de l'échantillon du SPD.

3. Attribuez aux recenseurs les personnes sélectionnées au hasard.

14 - In Corder, G. W., & Foreman, D. I. (2009, p.2). Nonparametric statistics for non-statisticians : a step-by-step approach. New Jersey : Wiley & Sons. « La taille minimale de l'échantillon pour utiliser un test statistique paramétrique varie selon les textes. Par exemple, Pett (1997) et Salkind (2004) ont noté que la plupart des chercheurs suggèrent $n > 30$. Warner (2008) a encouragé à considérer $n > 20$ comme un minimum et $n > 10$ par groupe comme un minimum absolu. » De même, les directives du SPD du Shelter Cluster suggèrent que « selon la théorie des statistiques, le nombre minimum pour la taille d'un sous-groupe d'un échantillon simple est de 30. » Voir :

<https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/Final%202011%20PDM%20Guidelines.pdf>

OUI, LES LISTES SONT COMPLÈTES**Dans ce cas, vous utiliserez une méthode appelée échantillonnage**

1. Identifier le nombre total de ménages dans la catégorie de sous-groupe ciblée par le SPD (par exemple, les familles avec des personnes vivant avec un handicap, les familles avec des personnes âgées, etc.) en filtrant la base de données/liste des bénéficiaires – ce sera la « base de sondage » du SPD. Arrondissez le nombre total au chiffre supérieur – c'est la taille de la population pour ce sous-groupe.
2. En utilisant le **tableau de calcul de l'échantillon principal**,¹⁵ entrez la **taille de la population** pour obtenir la **taille d'échantillon suggérée**.¹⁶ NOTE : La taille de l'échantillon diminue lorsque la taille de la population augmente.
3. Augmentez la taille de votre échantillon pour tenir compte des personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas participer à l'exercice SPD. Une **liste de sauvegarde** de 10% est recommandée.
4. Suivez le même processus pour calculer la taille d'échantillon suggérée pour tous les autres sous-groupes (strates) qui devraient être inclus dans l'échantillon SPD. C'est ce qu'on appelle un échantillon stratifié.
5. Après avoir identifié la **taille de l'échantillon** pour chaque sous-groupe, les ménages doivent être sélectionnés au hasard à partir de la liste des bénéficiaires. Tout d'abord, créez une liste avec les noms et/ou l'identifiant unique de tous les ménages de la liste des bénéficiaires qui font partie du sous-groupe d'intérêt en utilisant un filtre (par exemple : les personnes vivant avec un handicap).

15 - Le tableau de calcul de l'échantillon principal peut être utilisé par le biais du lien fourni à l'annexe G. Il a été conçu pour fournir les niveaux de précision suivants : Niveau de confiance – 95% ; Proportion de la population – 0,5 ; Marge d'erreur – 0,04.

16 – Par exemple : La liste des bénéficiaires contient 48 personnes vivant avec un handicap. Ce chiffre doit être arrondi à 50. Sur cette base, le tableau de calcul de l'échantillon principal propose une taille d'échantillon de 46 personnes vivant avec un handicap pour le SPD.

6. Une méthode manuelle et deux outils numériques sont proposés pour **sélectionner de manière aléatoire les ménages** à partir des listes de sous-groupes :
 - a. Imprimez la liste des bénéficiaires pour chaque sous-groupe ; découpez l'identifiant/le nom unique de chaque individu et transférez tous les papiers dans un sac. Sélectionnez, dans le sac, suffisamment de morceaux de papier pour remplir l'échantillon.
 - b. Utilisez l'outil **Stat Trek**.¹⁷ Tout d'abord, saisissez le nombre d'échantillons souhaité par sous-groupe ainsi que les valeurs minimales et maximales. A partir de là, une liste de numéros sélectionnés au hasard est automatiquement générée.
 - c. Sur la base de la liste des bénéficiaires/de la base de sondage, et de la taille de l'échantillon, appliquez la fonction de sélection aléatoire (RAND) et les fonctions INDEX dans Excel.¹⁸
7. Procédez de la même manière pour identifier les noms des bénéficiaires pour tous les sous-groupes à inclure dans l'enquête par sondage SPD.
8. Compiler les noms/identifiants uniques des répondants sélectionnés pour chaque sous-groupe dans **l'échantillon final de l'enquête SPD.**

NOTE : Il peut être très difficile de retrouver rétrospectivement les personnes qui ont reçu une aide sur la base de listes, en raison de problèmes logistiques. C'est pourquoi il convient d'examiner attentivement, dès le départ, si cette approche est envisageable. L'utilisation d'un échantillonnage non probabiliste permet néanmoins à SPD de générer des résultats utiles si les biais sont pris en compte dans l'analyse.

17 - Disponible à l'adresse suivante : <https://stattrek.com/statistics/random-number-generator.aspx#error>.

18 - Il existe plusieurs façons de sélectionner des données aléatoires sans doublons dans Excel. Un moyen potentiel est d'utiliser les fonctions Rand et Index.

Dans l'exemple fourni ci-dessous, il y avait 50 bénéficiaires vulnérables, et un échantillon suggéré de 50 (46 plus 10% de remplacement).

Dans la COLONNE A : Avec l'ID ou le NOM des ménages vulnérables des listes de bénéficiaires, dans les cellules A2:A51, suivez ces étapes pour extraire quelques noms aléatoires :

Dans la COLONNE B : avec le GÉNÉRATEUR DE NUMÉROS AÉROS, entrez la formule Rand dans B2, et copiez-la dans la colonne : =RAND() Dans la COLONNE C : SELECTED HOUSEHOLDS insérez la formule suivante dans C2 pour extraire une valeur aléatoire de la colonne

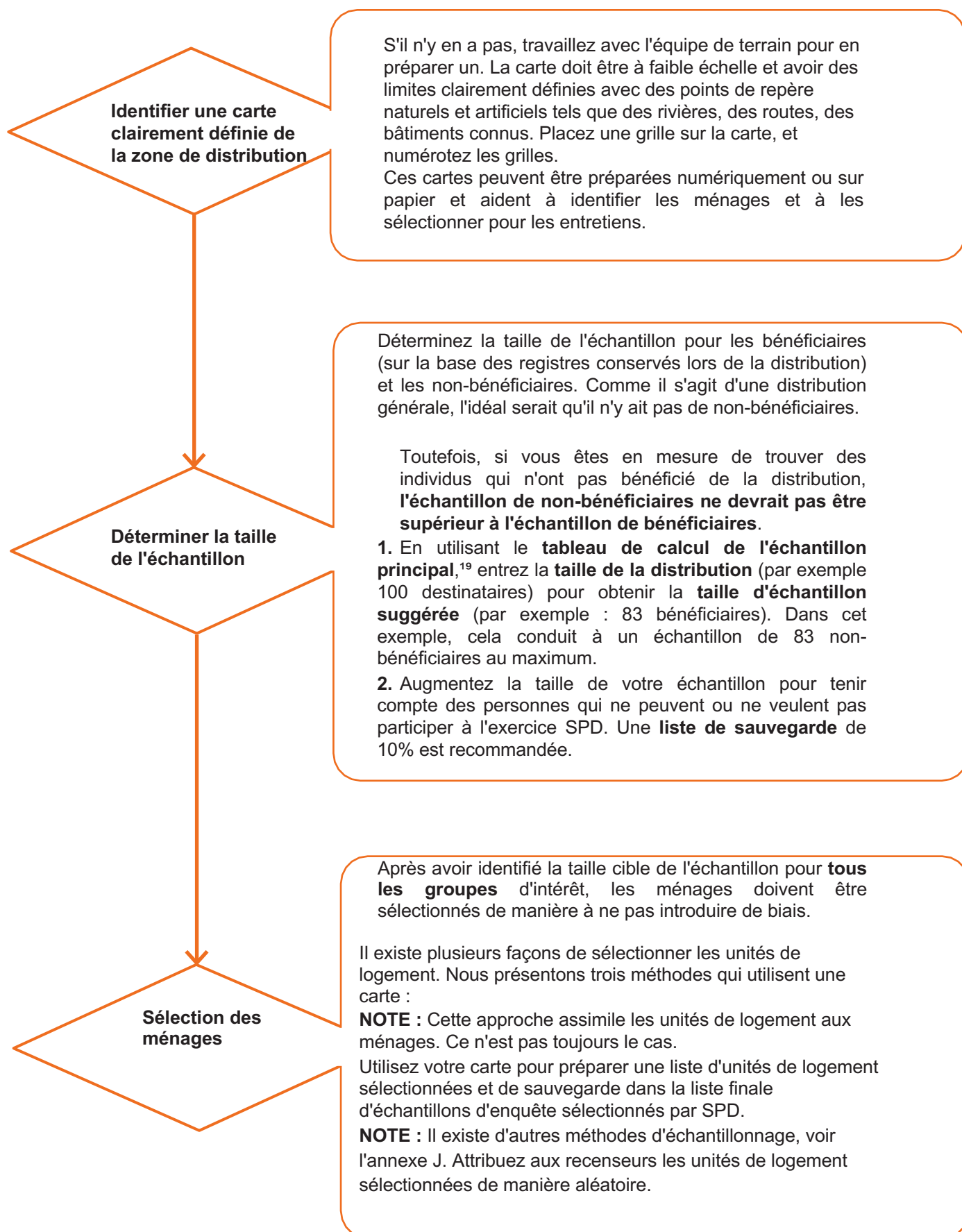
A : =INDEX(\$A\$2:\$A\$51, RANK(B2,\$B\$2:\$B\$50))

Copiez la formule ci-dessus dans autant de cellules que de valeurs aléatoires que vous souhaitez sélectionner. Dans notre cas, nous copions la formule dans quatre cellules supplémentaires (C2:C50). A la fin, cinquante noms aléatoires/identifiants uniques devraient être extraits sans doublons.

ANNEXE F

GUIDE POUR L'ÉCHANTILLONNAGE DU SPD EN DISTRIBUTION GLOBALE

La méthodologie présentée ci-dessous est adaptée à un programme de distribution à petite échelle. Pour les distributions de couvertures à grande échelle ciblant une région, la méthodologie doit être affinée.



19 - Voir le tableau du calculateur de l'échantillon principal - Annexe G. Il a été conçu pour fournir les niveaux de précision ci-dessous : Niveau de confiance – 95% ; Proportion de la population – 0,5 ; Marge d'erreur – 0,04.

Échantillonnage aléatoire	Échantillonnage stratifié	Échantillonnage systématique
<p>Dans un échantillonnage aléatoire, chaque unité de logement a la même probabilité d'être incluse.</p> <p>Pour prélever des échantillons aléatoires d'une zone, utilisez une table de nombres aléatoires pour sélectionner les numéros d'unités de logement de votre grille de référence qui correspondent au nombre d'unités de logement</p>	<p>L'échantillonnage stratifié divise les populations en groupes plus petits. Elle peut être recommandée lorsque la zone cible est diversifiée (par exemple : contient des zones défavorisées et des zones plus riches). Cette approche permettra de s'assurer que les deux sont représentés dans l'échantillon.</p> <p>Un échantillon aléatoire peut involontairement manquer toutes les zones défavorisées. En revanche, une approche stratifiée garantit que l'échantillon reflète la diversité de la région.</p>	<p>Dans le cadre d'un échantillonnage systématique, les observations sont effectuées à intervalles réguliers, par exemple : réalisation du SPD pour une unité de logement sur cinq dans la zone.</p>

ANNEXE G

TABLE DE CALAGE DE L'ÉCHANTILLON MAÎTRE

Ce tableau de calcul de l'échantillon principal a été conçu pour fournir les niveaux de précision ci-dessous :
Niveau de confiance – 95% ; Proportion de la population – 0,5 ; Marge d'erreur – 0,04.

Tableau des tailles d'échantillon requises pour une taille de groupe de population donnée	
Taille de la population	Taille de l'échantillon
10	10
20	19
30	29
50	46
75	67
100	86
150	120
200	150
250	176
300	200
400	240
500	273
600	300
700	323
800	343
900	360
1000	375
1200	400
1500	429
2000	462
2500	484
3500	512
5000	536
7500	556
10000	566
25000	586
50000	593
75000	595
100000	597
250000	599
500000	600
1000000	600
2500000	600
10000000	600

ANNEXE H**EXPLICATIONS DES OBLIGATIONS DE DÉCLARATION AUX BÉNÉFICIAIRES**

« Je garderai confidentiel ce que vous m'avez dit, y compris les notes que j'ai prises au cours de notre conversation. Cela signifie que je ne dirai à personne ce que vous me dites, ni ne partagerai aucune autre information sur ce que vous m'avez dit, sans votre permission.

Mais si un membre du personnel de [AGENCE] ou un travailleur humanitaire d'une autre organisation vous a fait du mal ou s'est comporté de manière inappropriée, je dois le dire à mon supérieur et signaler ce que cette personne a fait, afin qu'elle ne puisse pas faire du mal ou faire la même chose à quelqu'un d'autre.

En dehors de ces moments, je ne partagerai jamais ce que vous m'avez dit sans votre permission.

Si vous souhaitez obtenir de l'aide ou des soins, ou signaler officiellement un comportement répréhensible, vous pouvez le faire ici [indiquer les coordonnées du point focal PSEA ou GBV de [AGENCE]]

*Adapté de : Lignes directrices inter-agences pour la gestion des cas de violence sexiste, 1ère édition, 2017.

ANNEXE I

RÉFÉRENCES ET AUTRES LECTURES

- Catholic Relief Services (2012) : Guide du suivi et de l'évaluation.
- Diakonie Katastrophenhilfe (2016) : Programmation des transferts monétaires – Note technique sur le suivi post-distribution.
- Comité permanent inter-agences (2006) : L'égalité des chances : Accroître l'efficacité de l'action humanitaire pour les femmes, les filles, les garçons et les hommes.
Disponible à l'adresse suivante :
https://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy_files/women_girls_boys_men_different_needs_equal_opportunities_iasc_gender_handbook_for_humanitarian_action_english_language_.pdf
- Équipe de travail du Comité permanent inter-agences sur la responsabilité envers les populations affectées et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (2016) : Directive sur les mécanismes de plainte communautaires inter-agences, protection contre l'exploitation et les abus sexuels.
Disponible à l'adresse suivante :
https://interagencystandingcommittee.org/system/files/best_practice_guide_inter_agency_community_based_complaint_mechanisms_1.pdf
- Comité permanent inter-agences (2018) : Menu de Responsabilité envers les populations affectées Questions connexes pour les évaluations des besoins multisectoriels.
- Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2017) : Boîte à outils « Argent liquide dans les situations d'urgence ». Disponible à l'adresse suivante :
<http://rcmcash.org/toolkit/>
- Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2018) : Comment faire le suivi post-distribution ?
- Défense conjointe de profilage IDP (2020) : Boîte à outils essentielle du JIPS, Guide d'échantillonnage du JET Partie I&II
Disponible à l'adresse suivante : https://www.jips.org/uploads/2020/05/JIPS-SamplingGuideForDisplacement_Situations-June2020.pdf
- UNHCR Somalie (2011) : Directives de suivi post-distribution des articles non alimentaires (NFI).
- Groupe de Washington, Série abrégée de questions sur les handicaps
Disponible à l'adresse suivante : <http://www.washingtongroup-disability.com/washington-group-question-sets/short-set-of-disability-questions/>
- PAM (2017) : Rapport de suivi post-distribution ESSN Cross-Section Round 2 (SPD 5).

ANNEXE

LES TYPES ET L'APPLICABILITÉ DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES D'ÉCHANTILLONNAGE

Notez que ce tableau est donné à titre de référence - les méthodologies des annexes E et F devraient être suffisantes pour la plupart des SPD.

(Source : Directives de recherche interne d'IMPACT)

Type de stratégie d'échantillonnage	Description
Échantillonnage probabiliste	
Échantillonnage aléatoire simple (non stratifié)	Un type d'échantillonnage où toutes les unités de la population concernée ont une probabilité égale d'être sélectionnées. En général, une liste de toutes les unités est disponible pour l'échantillonnage.
Échantillonnage aléatoire stratifié	Semblable à l'échantillonnage aléatoire simple, mais implique la stratification de la population concernée sur la base de caractéristiques communes. La stratification signifie que les caractéristiques spécifiques de la population d'intérêt (par exemple, les facteurs démographiques, la géographie, le statut socio-économique, etc.) doivent être représentées dans l'échantillon ; pour permettre la généralisation non seulement à la population globale, mais aussi à chaque strate.
Échantillonnage aléatoire stratifié (suite)	L'échantillonnage stratifié doit toujours être utilisé pour une approche expérimentale de la collecte de données . Au minimum, cela implique de stratifier l'échantillon entre un groupe de traitement (c'est-à-dire un groupe qui a reçu ou recevra un traitement ou une intervention spécifique) et un groupe de contrôle (c'est-à-dire un groupe qui n'a pas reçu ou ne recevra pas le même traitement ou la même intervention). En comparant les groupes de traitement et de contrôle, le chercheur peut isoler si le traitement a influencé un certain résultat.
Échantillonnage aléatoire en 2 étapes (peut être stratifié ou non stratifié)	Semblable à l'échantillonnage aléatoire simple, mais lorsqu'une liste complète des unités d'échantillonnage n'est pas disponible pour la zone d'intérêt (par exemple, les listes de ménages bénéficiaires ou les cartes d'empreinte des abris), la taille de la population par emplacement est utilisée pour déterminer combien d'enquêtes sur le total doivent être menées dans chaque emplacement. Ainsi, un ménage/individu situé dans une zone à forte population a plus de chances d'être sélectionné qu'un ménage/individu situé dans une zone à faible population. Le lieu est généralement une zone plus petite ou une division administrative au sein de la zone d'intérêt plus large (par exemple, les districts d'un État). En outre, en fonction de la répartition de la population dans cette zone élargie, les sites qui représentent une très faible proportion de la population totale pourraient ne pas être évalués du tout.
Échantillonnage en grappes à deux niveaux (peut être stratifié ou non stratifié)	Semblable à l'échantillonnage aléatoire, sauf qu'il comporte deux étapes : (1) tout d'abord, une unité primaire d'échantillonnage (UPE) est sélectionnée de manière aléatoire avec remplacement , la sélection étant basée sur la probabilité proportionnelle à la taille (PPS), c'est-à-dire la probabilité de sélection inverse de la taille de la population de l'UPE et (2) les unités secondaires d'échantillonnage (par exemple, les ménages ou les individus) sont ensuite sélectionnées au sein des UPE échantillonnées de manière aléatoire. Le nombre d'unités à cibler dans chaque UPE (c'est-à-dire le nombre de ménages ou d'individus à enquêter) sera déterminé par le nombre de fois où l'UPE est choisie lors de l'échantillonnage de première phase.

Type de stratégie d'échantillonnage	Description
Échantillonnage non probabiliste	
Échantillonnage raisonné	<p>Stratégie d'échantillonnage dans laquelle les participants à la recherche et les lieux sont sélectionnés de manière délibérée en fonction de ce qui est le plus approprié pour répondre aux questions de la recherche. L'échantillonnage raisonné peut être stratifié ou non stratifié.</p> <p>Quelques types courants d'échantillonnage intentionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Variation maximale / échantillonnage hétérogène</u>, c'est-à-dire capturer un large éventail de points de vue, du plus typique au plus extrême ; • <u>Échantillonnage homogène</u> : il s'agit de viser un échantillon homogène dont les unités partagent des caractéristiques similaires (par exemple, l'âge, le genre, la profession, etc.) ; • <u>Échantillonnage de cas extrêmes / déviants</u>, c'est-à-dire se concentrer sur des cas spéciaux / inhabituels pour mettre en évidence des résultats notables. C'est utile lorsque le temps, l'accès et les ressources limités rendent difficile la visite de chaque site. • <u>Échantillonnage d'experts</u> : technique utilisée lorsque la recherche doit s'appuyer sur les connaissances de personnes ayant une expertise particulière dans certains domaines, généralement par le biais d'entretiens sur les IC (par exemple, WASH, pratiques agricoles, etc.).
Échantillonnage par quotas	Version non probabiliste de l'échantillonnage stratifié où un nombre cible d'entretiens - un quota - est déterminé pour un ensemble spécifique d'unités homogènes (par exemple, sur la base du genre, de l'âge, du lieu, etc.), dans le but d'échantillonner jusqu'à ce que les quotas respectifs soient atteints. Les quotas doivent être fixés de manière à refléter les proportions connues au sein de la population. Par exemple, si la population se compose de 35% de femmes et de 65% d'hommes, le nombre de DG ou d'entretiens menés avec des hommes et des femmes doit également refléter ces pourcentages.
Échantillonnage en boule de neige	<p>Une stratégie d'échantillonnage dans laquelle les ménages ou les individus sont sélectionnés en fonction des recommandations d'autres informateurs et des participants à la recherche. Chaque participant recommande la prochaine série de participants à contacter pour l'étude. L'échantillonnage en boule de neige peut être à la fois stratifié et non stratifié, selon les besoins de la recherche.</p> <p>L'échantillonnage en boule de neige est aussi parfois appelé « échantillonnage par référence en chaîne ».</p>
Échantillonnage dirigé par les répondants (RDS)	Une variation de l'échantillonnage en boule de neige/référence en chaîne qui utilise la théorie des réseaux sociaux pour surmonter les limites du biais des répondants associées à l'échantillonnage en boule de neige. Plus précisément, l'RDS utilise des informations sur les réseaux sociaux des participants recrutés pour déterminer la probabilité de sélection de chaque participant et atténuer les biais associés au sous-échantillonnage ou au sur-échantillonnage de groupes spécifiques.

